

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LA TAXE D'ACCISE ET LA STIMULATION DES VENTES

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Suivant l'exemple donné par le gouvernement en réduisant la taxe d'accise de 15 p. 100 sur les appareils électriques ménagers et, avant cela, sur les prix des médicaments, le ministre recommande-t-il une réduction ou la suppression de la taxe actuelle de 12 p. 100 sur les automobiles fabriquées au Canada, afin d'abaisser les prix et de stimuler les ventes au pays?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je suis certain que le ministre des Finances sera mis au courant de cette question, monsieur l'Orateur.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS—LA QUESTION DU PRÉAVIS À OSHAWA ET L'IMPOSITION DE LA SURTAXE AMÉRICAINE

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce qui a dit que la General Motors a donné préavis de mises à pied généralisées. Le gouvernement a-t-il été prévenu des mises à pied à Oshawa, et le ministre peut-il nous dire si c'était avant l'annonce de la surtaxe américaine à cause des répercussions fiscales?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je crois avoir déjà répondu à cette question, monsieur l'Orateur. On a prévenu mon ministère des mises à pied à Sainte-Thérèse, mais pas des 1300 dont il a été question ce matin.

M. Danforth: Je voudrais poser une question supplémentaire. A-t-on donné ce préavis avant ou après l'imposition de la surtaxe de M. Nixon?

L'hon. M. Pepin: Indubitablement avant l'imposition de la surtaxe dans le cas de Sainte-Thérèse. Pour être juste envers la société, monsieur l'Orateur, je crois que les difficultés auxquelles font face ce que j'appelle les grosses voitures sont connues du marché et des sociétés depuis plusieurs mois. Ce n'est pas là un phénomène nouveau.

M. Bell: Ça fait des années.

LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS—L'IMPLANTATION D'USINES AU CANADA PAR LES FABRICANTS ÉTRANGERS

M. Doug Rowland (Selkirk): J'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme on a en partie attribué ces licenciements à la présence d'automobiles d'importation sur le marché, le ministre a-t-il fait des démarches pour encourager les fabricants japonais, britanniques, italiens et allemands à ouvrir des usines d'assemblage au Canada, à l'instar de certains fabricants français ou suédois?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le groupe japonais CMI a déjà certaines installations d'assemblage au Canada et on monte chez nous la Volvo, une voiture suédoise. Telle est la situation actuelle. J'ai déjà signalé personnellement à une société étrangère que le Canada offre des possibilités, mais on ne peut forcer les sociétés à ouvrir des usines si elles n'ont pas avantage à le faire.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. C'est peut-être l'opinion de la Chambre que la présidence pourrait permettre une dernière question supplémentaire et revenir ensuite à l'affaire. Le député de Hamilton-Ouest devrait peut-être se rasseoir pour l'instant. S'il veut invoquer le Règlement, je l'entendrai naturellement. A moins que les députés pensent que nous devrions passer encore cinq ou dix minutes sur ce sujet, en toute justice pour les députés qui ont cherché à poser des questions, je pense que nous pourrions leur fournir l'occasion de les poser maintenant et nous reviendrons ensuite à cette affaire importante. Pour le moment, je donne la parole au député d'Oshawa-Whitby pour qu'il pose une question complémentaire.

LES MISES À PIED CHEZ GENERAL MOTORS À SAINTE-THÉRÈSE—LA QUESTION DU PRÉAVIS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a laissé entendre qu'il était au courant depuis déjà quelque temps des congédiements annoncés à Sainte-Thérèse. A ma connaissance, il y a près de trois mois qu'il le sait. Pourrait-il dire à la Chambre ce qu'a fait le gouvernement, pendant cette période de trois mois, au sujet des congédiements annoncés dans la province de Québec?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Nous savions, monsieur l'Orateur, qu'il pouvait y avoir des mises à pied. Si j'ai manqué de précision, veuillez m'en excuser. L'entreprise en question espérait un relèvement du marché qui améliorerait sa situation et rendrait ces congédiements inutiles.

* * *

L'IMMIGRATION

LE CAS DU MATELOT RUSSE RÉFUGIÉ AU CANADA—L'ÉTUDE DE L'AFFAIRE

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il nous dire où en est l'affaire de M. Serge Kourdakov. Je voudrais notamment savoir quelles suites on a données à sa demande d'autorisation de séjour au Canada.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, pour surmonter les difficultés techniques qui font obstacle à l'admission au Canada de M. Kourdakov, le gouvernement aura recours au pouvoir que lui confère la loi sur l'immigration d'agir par décret du conseil. Aux termes des règlements concernant les immigrants reçus, il semble que cette personne soit admissible et une décision sera sans doute prise très prochainement dans ce sens.